

BONNES FEUILLES

MUSIQUE ET POÉSIE

UN ESSAYISTE MODERNE

La Vie Amoureuse de M<sup>me</sup> Tallien par Paul REBOUX

Cette semaine paraît aux Editions Flammarion une Vie amoureuse de Mme Tallien par Paul Reboux qui avait été signé dans la même collection une Vie de Du Barry et qui en ce moment



Termine une Vie du Duc de Richelieu, et songe, dit-on, à une Vie d'Héloïse. Mme Tallien fut minutieusement renseignée bien avant de se marier, à quinze ans sur les choses de l'amour. « Notre-Dame de Thermidor », c'est ainsi qu'on l'appelait fut aimée du jeune Bonaparte, de Barras, du financier D'Orville, et de Devin de Fontenay, parmi beaucoup d'autres. Ce sont les pages consacrées à ce dernier avec qui elle se maria que nous publions ci-dessous.

resla Cabarrus devint la belle-fille du haut et puissant Jacques Devin, Président à la Chambre des Comptes et conseiller du Roi en tous ses conseils. A Fontenay-aux-Roses, la chambre nuptiale était éclairée par un chandelier à quatre branches, et aussi par une haute flambe de bois sec. Aussitôt la porte fermée, Devin, sans dire mot étreignit Thérésia, puis soufflant les bougies, il quitta son épée et commença à se dévêtir en disant à sa femme. — Mettez-vous à votre aise, ma belle. Quand il eut chargé un fauteuil de ses vêtements il se retourna vers le lit. A la lueur tremblante du foyer, il aperçut Thérésia, assise, une jambe pendante. Elle pleurait. Mais la vue de cette jeune-fille, une sous la fine chemise de linon, lui inspira aussitôt les caresses et les mots consolateurs. Il se jeta à genoux, baisant les pieds, les jambes, les genoux, et mieux encore, ce qui fit naître en Thérésia de brusques frissons. Si Devin lui avait demandé : « Pourquoi pleures-tu ? » qu'aurait-elle répondu ? Le savait-elle seulement. Elle orageait beaucoup plus les bêtises faites à sa vanité que celle qui allait être faite à son corps. Le sacrifice de cette virginité irremplaçable la contrariait, certes. Mais il se mêlait surtout à ses pleurs le regret d'un autre mariage manqué. Elle était marquée, ou à peu près. Pourquoi n'a-t-elle pas été princesse ? Princesse de Lestény, quel beau nom ! Son mari, robuste et trapu, s'est éteint dans la comète Thérésia, qui n'a jusqu'ici connu de l'amour que les approches, conçoit soudain qu'elle ignore bien des choses encore et que le sentiment, même quand on le pense assés loin, ne saurait égaler ce qu'un époux autorisé par Dieu et par la Loi peut faire éprouver à une épouse. Cette mariée de quatorze ans et demi, mais déjà femme, s'ouvre avec un zèle ému aux enseignements de l'hymen. La jeune épouse de ce mari presque avorton la touche de toutes parts. A force de bonne volonté et de génie amoureux, elle réalise ce que tant d'autres mettent des semaines à pratiquer de manière satisfaisante. Et, parmi les dernières leçons du foyer brûillant, la voilà toute prête à perdre le sentiment des choses humaines, sous un ciel de lit qu'elle ne voit que d'un regard de mourante et qui lui semble moins une pièce d'ameublement que l'entrée du Paradis.

Rythme et instrumentation

CE QUE DISAIENT, COPPÉE, SULL-YPRUDHOMME, RICHEPIN, CLOVIS HUGUES, HUYSMANS, ETC...

Aux environs de 1890-1891, la jeunesse littéraire se passionnait pour les problèmes d'esthétique ; le rôle du symbole dans l'œuvre d'art, l'instrumentation verbale, les rapports de la poésie, de la musique et des couleurs, etc. Arthur Rimbaud — génie spontané, désordonné, mais traversé d'éclairs — venait d'écrire son fameux sonnet des voyelles. René Ghil avait publié son Traité du Verbe, où il formulait les principes d'une école nouvelle et préconisant dans le vers une instrumentation scientifique, basée sur les travaux d'Helmholtz : « Tout instrument, exposait-il, a ses harmoniques, d'où son timbre. Et les voyelles, désormais, se doivent assimiler aux instruments ; l'instrument de la voix humaine est une anche à note variable, complétée d'un résonateur à résonance variable. »

« Il me semble que la poésie est un art, que la musique en est un autre. Il me semble aussi que des vers ne peuvent être des vers que s'ils sont harmonieux. Il me semble encore que nul ne fera des vers harmonieux que s'il a, selon l'expression de Shakespeare, de la musique en soi-même. Mais ce sont là des vérités enfantines et que contesterait volontiers M. de la Palisse. « Quant aux procédés pour obtenir une poésie très harmonieuse, je les cherche chaque fois que j'écris en vers et je crains fort de ne pas les avoir trouvés. »

Renan, ou — pour employer une comparaison moins orgueilleuse — arbre et jardinier. »

CLOVIS HUGUES Un romantique. Un de ceux qui, après Hugo, ont sur le mieux martelé l'alexandrin et que Hugo, d'ailleurs, affectionnait. Et politiquement, un socialiste, ardent et passionné. — C'est à l'idée surtout que je m'attache, écrit-il. Je pense que le poète a une mission sociale, que le beau a pour fonction de servir le vrai. Voilà pourquoi je suis convaincu que la poésie doit être désocialisée.

« Quant à la forme poétique, je la considère comme le reflet musical de la pensée humaine, et, comme toutes les autres formes de l'art, elle aura la possibilité de se modifier tant qu'il y aura des hommes qui, eux-mêmes se modifieront à travers les civilisations successives. Mais tout permet de présumer qu'après Hugo, après Baudelaire, après Théophile Gautier, Leconte de Lisle et Banville, il n'y aura plus de véritable originalité poétique, au point de vue forme, que dans le maniement des rythmes qui n'ont pas encore été employés par ces maîtres, de même qu'il n'y aura de création sérieuse, puissante, durable, que dans la recherche du vrai, dans la méthode expérimentale, dans l'immolation de la vieille charité chrétienne à la Justice et à la Révolution. »

J-K. HUYSMANS Esthète et romancier, Joris-Karl Huysmans n'a pas répondu directement à l'enquête. Mais Zévaès a reçu de René Ghil communication d'une lettre que l'auteur des Sœurs Valard et de La-bas avait adressée au poète des Légendes d'âmes et de sangs et où il s'exprimait en ces termes :

« Je n'aime pas les rimes un peu mendiantes. Je ne suis pas pour le Parnasse proprement dit, c'est-à-dire pour l'écorce délicatement ciselée, mais sans sève aucune dedans. Mais je crois que si l'on peut espérer une poésie plus médullaire, plus vivante, plus aiguë, il faut garder la convention qu'il a faite, la rime impeccable, le vers riche. Le Parnasse a au moins rendu ce service, dans sa débilite d'idées qui l'a frappé de mort. » (A suivre.)

de la musique avant tout chose... Alexandre Zévaès — qui n'était pas encore l'illustre avocat qu'il est devenu, et qui se passionnait également pour la politique et pour la littérature, collaborait à la fois au Socialiste et à l'Égalité, à La Plume et aux Écrits pour l'Art — eut alors l'idée d'ouvrir une enquête auprès des maîtres de l'époque et il interrogea ainsi Sully Prudhomme, Richepin, Coppée, Maurice Bouchor, etc., sur la musique du vers et les règles possibles par lesquelles elle pouvait être obtenue.

Cette enquête n'a jamais été publiée ; mais M. Alexandre Zévaès a bien voulu extraire de ses archives les réponses qu'il avait reçues et nous les communiquent. Elles n'ont, trente-sept ans après, rien perdu de leur intérêt.

FRANÇOIS COPPÉE Le poète des Intimités, dont le nationalisme et la politique furent particulièrement déplorables, mais qui fut l'un des maîtres du Parnasse et excella dans les petits tableaux de genre à la mode parisienne et banlieusarde, répond : — Je suis un grand ignorant en bien des choses, notamment en esthétique. Aussi vous avouerez à mon indifférence — coupable, sans doute — pour les lois scientifiques de l'instrumentation verbale.

SULLY PRUDHOMME Autre Parnassien, connu du grand public par Le Vase brisé, l'auteur de Justice et de Bonheur ne croit pas plus que Coppée à une méthode proprement dite d'instrumentation poétique.

« Selon moi, déclare-t-il, la tentative de réformer scientifiquement la versification française en vue de faire concorder l'expression musicale des mots, c'est-à-dire leur signification naturelle, avec leur signification conventionnelle, ne saurait réussir. « Il n'y a qu'un très petit nombre d'onomatopées dans les langues en général, et spécialement dans la nôtre. Créer des onomatopées nouvelles, sans y sacrifier le sens conventionnel des mots, sans obscurcir, par conséquent, la langue, me semble impossible. »

« Mais, au fond, notre rôle à nous, rimiers, n'est pas tant d'analyser nos procédés et nos ressources que de les employer à conquérir nos lecteurs. »

JEAN RICHEPIN Même opinion encore — ou à peu près — formulée par l'auteur de La Chanson des Gueux et des Blasphèmes, à la facture du vers si vigoureuse, au lyrisme si truculent.

« Il ne me semble pas, répond-il, que la musique verbale puisse être établie scientifiquement par des formules de rigueur et d'une application universelle. « A mon sens, tout poète, digne de ce nom, a son instrumentation propre qu'il emploie inconsciemment et dont il doit laisser l'étude à la critique. On ne saurait être à la fois Dieu et exégète, Jésus et

Paul Cazin, dit "Le Bienheureux"

Ce bienheureux, qui met une supprime élégance de cœur à déguiser ses opinions trop libérales sous une indulgence infinie, est une manière d'apôtre. Ecrivain catholique, il est sans sectarisme d'aucune sorte ; c'est l'Anatole France de la religion. Il partage avec le grand maître ce don très rare de l'ironie souriante, fleur de l'humour français, que nulle apreté, nulle amertume ne viennent ternir. Ce qu'il aime, c'est d'abord sa ville, tassée sur une petite colline, une ville du passé qui agonise et qui, demain, ne sera plus : Autun, pays caudé, maisons aux jours barreaux de fer, cloîtres ouvragés ; Autun, ville de cloches, de moines et de processions. Il sait peindre avec un talent non pareil les moeurs provinciales. La vie moisie, triste et monotone, de ces gens qui oscillent perpétuellement entre l'église et le coin du feu, a su réveiller en lui tout un art délicat ; sous sa plume experte, les âmes grises se mettent à palpiter, la vie entre au fond des cloîtres, Autun commence à grouiller. Cet apôtre est un grand artiste.



Il vit seul, comme un moine, dans un petit hôtel de style gothique, à l'orée de la rue Dufrain. Terré dans sa petite bibliothèque, une éternelle cigarette au coin des lèvres, il goûte, dans ce silence infini, les joies ineffables que peuvent accorder au sage la solitude provinciale. Il a, sur ses rayons poussiéreux, des provisions d'esprit pour trois vies entières ; ses ébauches aux volutes des rehauts de trésors d'art médiéval ; et, malgré ces richesses accumulées, il a eu peur de manquer de sagesse. C'est pourquoi il a fait peindre, à la manière de Montaigne, tout un programme de philosophie latine sur les peintures de son plafond. Son style, d'une limpidité classique, tourbillonne de belles trouvailles, de sourires contenus, de citations imprévues. Son érudition est extraordinaire. Il est fort peu de choses touchant la pensée grecque qui lui aient échappé jusqu'ici. Ne voulant d'ailleurs, pas se confiner dans le domaine classique, ce fut un point d'honneur pour cet humaniste que d'apprendre une langue vivante. Aussi est-il un poison de valeur. Attiré par la grande nation slave, dont les noms de ville sonnent si doucement à l'oreille, il s'est mis très jeune à l'étude de la langue ardue. Son premier soin, à la suite d'un voyage qui date déjà d'une dizaine d'années, fut de traduire et de présenter un ouvrage célèbre de l'autre côté de la Vistule : « Les Mémoires de Chrysostome Pasko ». Il s'acquitta, ainsi l'inaltérable amitié de Ladislas Rey-

mont, le célèbre auteur des « Pay-sans », titulaire du Prix Nobel de Littérature. Paul Cazin a passé quelques mois, cet été, chez ses anciens amis de Po-

La Rumeur Economique et Industrielle

EN ATTENDANT UN VOTE... LE PARIS DE DEMAIN LES AILES FRANÇAISES

Les inventions et leur condition actuelle

Il est inutile de s'étendre longuement sur « la grande pitié » des inventeurs français. Autant est reconnue la fertilité du cerveau français en matière d'inventions, autant également est admise l'impuissance de l'inventeur français à faire aboutir ses conceptions et à tirer un légitime profit de son ingéniosité et de ses travaux. En France, ce mal est connu ; on le déplore et on vit avec lui. A l'étranger, ce mal est non moins connu ; aussi en vit-on et l'exploite-t-on, au grand détriment de notre industrie et de notre commerce, de notre défense nationale, du rayonnement de la pensée française. Contre un état de choses aussi déplorable se dressent, ce qui est assez naturel, les protestations des premiers intéressés, des victimes, les inventeurs eux-mêmes. De son côté, la presse a réussi à ébranler l'opinion publique, soit directement, en étalant à ses yeux la triste condition de savants ou inventeurs qui luttent obstinément contre l'indifférence et l'abandon de leurs compatriotes, soit indirectement, lorsqu'elle rappelle, à l'occasion d'anniversaires de grandes inventions aujourd'hui universelles, que des noms français, généralement méconnus, s'inscrivent à leur origine. Les Pouvoirs publics eux-mêmes ont fini par comprendre que quelque chose devait être fait, tant pour garantir les droits incontestables que pour protéger une véritable richesse nationale ; et, actuellement, un projet de loi régissant le Statut légal de l'Inventeur, est en instance au Parlement. Il semble malheureusement que tous ces efforts ne doivent atteindre qu'une partie de leur but et ne parviennent jamais à solutionner entièrement la question. D'une part, ils peuvent bien réussir à faire réparer des injustices par trop flagrantes en faveur de certains serviteurs dévoués de la science ; mais ils ne peuvent assurer la protection générale des inventeurs. D'autre part, doter les inventeurs d'un statut légal ne constitue qu'une première étape dans l'accomplissement de la tâche qui s'impose. Ce statut légal, les inventeurs certes l'attendent ; mais ce dont ils ont non moins besoin, c'est d'un statut pratique, d'un ensemble d'institutions, d'une organisation qui leur permettent de donner un corps à leurs conceptions et de leur assurer le développement qu'elles comportent. Car tout le mal vient de là. Les inventeurs sont riches d'ingéniosité, d'esprit d'observation, de géniosité, mais c'est là, généralement, tout

leur patrimoine et ils ont besoin de l'aide matérielle de leurs semblables pour mener à bien des travaux souvent très dispendieux. Or, cette aide matérielle, ils ne la rencontrent pas, la plupart du temps, ou, s'ils la rencontrent, elle leur vient trop souvent de l'étranger. C'est cette aide matérielle (ainsi qu'on le verra plus loin, nous n'entendons pas parler de ressources exclusivement pécuniaires) qu'il s'agit de garantir à l'inventeur. Malheureusement, s'il est facile de constater que l'inventeur a besoin de secours, il est de beaucoup plus difficile de lui en procurer ; il ne faut pas chercher ailleurs la cause profonde d'un mal que tout le monde déplore, sans qu'il soit possible, semble-t-il, de lui porter remède. Nul n'ignore, en effet, que les inventions coûtent cher, que les inventions représentent l'inconnu, que beaucoup s'arrêtent dans la stérilité. Les capitalistes, ceux qui sont sollicités d'apporter leur aide pécuniaire aux inventeurs, le savent et redoutent ces dangers plus que quiconque. L'invention comporte un « risque », un risque tellement réel, qu'il ne faut pas s'étonner de voir les capitaux se dérober devant elle, surtout si l'on tient compte de la mentalité française, ennemie de l'inconnu, précautionneuse à l'excès, plus disposée à faire fonds sur des résultats déjà acquis que sur la valeur d'un homme ou la foi en un progrès. Le risque de l'invention est l'obstacle qui s'oppose effectivement à l'amélioration du sort des inventeurs et des inventions. Rien d'utile ne pourra être fait dans cette voie, si l'en ne parvient pas à supprimer ce risque ou à le réduire dans des proportions telles qu'il soit amplement compensé par les chances opposées de gain offertes par l'invention. La chose est-elle possible ? Une étude ultérieure s'efforcera d'en rechercher les moyens. Jacques MAGNIN, Docteur en droit, Industriel ; membre du Conseil d'Administration de l'Union des Inventeurs Français.

On envisage d'éloigner les grandes gares vers la périphérie

Paris, dont les murs ont été rasés et les fossés de défense comblés en partie, continue toutefois de donner asile à une population qui, depuis les premiers mois de la guerre, n'a cessé de s'y entasser. Après les malheureux habitants des régions envahies qui vinrent se réfugier au sein de la capitale, dont ils surpeuplèrent les faubourgs, ce furent, on le sait, des milliers et des milliers d'étrangers qui, jaloux de profiter d'un change favorable, vinrent mener chez nous une vie tumultueuse dont ils ne semblent pas encore lassés. Paris, qui ne s'est pas étendu en dépit de certaines prévisions — car la démolition des remparts devait, dans l'esprit de ceux qui la préconisèrent, permettre la construction et l'aménagement de maints immeubles et jardins — Paris a vu en dix ans sa population augmenter dans la proportion approximative de 3 à 5,5. Avant la guerre déjà, et sans que l'on pût prévoir les tragiques événements que nous avons vécus depuis quinze années, on ne laissait pas de prévoir qu'un jour viendrait où « la reine de nos Tyrus et de nos Babyloïnes » arriverait à un degré de congestion qui la rendrait proprement inhabitable. Des immeubles se sont construits (il s'en est édifié fort peu au gré de ceux qui cherchent à se loger même au prix les plus inabordable), encore ces maisons, si elles ont partiellement résolu (bien partiellement, hélas !) la crise de l'habitation, n'ont rien fait pour dégager nos avenues, pour élargir nos chaussées où le peuple, chaque jour plus nombreux des automobiles, ne circule plus maintenant qu'à travers les plus grandes difficultés. Le spectacle de certains carrefours, l'encombrement des voies où s'enchevêtrent et s'immobilisent taxis, camions et limousines, où les piétons se bousculent, mais ont à peine passer d'un trottoir à l'autre, montre plus évidemment que toute affirmation que Paris est en train de mourir d'étouffement. Si les causes du mal sont multiples, c'est un problème bien complexe d'y porter remède ; mais il est de ceux dont la solution apparaît comme la plus urgente. La circulation, qui fit si souvent l'objet d'initiatives plus ou moins heureuses, de critiques plus ou moins fondées, la circulation qui fournit successivement une matière inépuisable aux revuistes, aux chroniqueurs et aux édiles, la circulation qui est devenue plus impossible à mesurer qu'on s'appliquait à la faciliter, les moyens employés

Encore un voyage mal entrepris

Lorsque M. Laurent-Eynac devint ministre de l'Air, une de ses premières manifestations fut la suspension, jusqu'à nouvel ordre, des voyages et des raids, dont l'organisation — si l'on ose dire — ne servait trop souvent que des intérêts privés et risquait de compromettre le prestige de notre aviation. Il fallait coordonner les efforts épars, utiliser les bonnes volontés, discipliner certaines émulations déréglées. Notre ministre fut donc bien inspiré en prenant sa détermination. Or, notre surprise fut grande, le 22 octobre, lorsqu'une note transmise aux journaux publia qu'un équipage composé de deux lieutenants et d'un adjudant du 35<sup>e</sup> Régiment allait réaliser la liaison aérienne Paris-Madagascar. Nous sommes les premiers à nous féliciter qu'on envisage de rattacher notre grande colonie sud-africaine à la Métropole par une ligne rapide. Mais le moment était-il bien choisi ? Le matériel offert-il bien toutes garanties de sécurité ? Les précédents voyages du commandant Dagnaux et du lieutenant de vaisseau Bernard nous avaient montré les périls que présentait une telle randonnée. Quoi qu'il en soit, l'avion s'envola de Villacoublay le 25 octobre. Une dizaine de jours plus tard, une dépêche nous apprenait que l'appareil, gravement avarié, était en panne à Luluabourg, au Congo belge. Le voyage « d'études » était virtuellement terminé. Nous avons alors voulu connaître les « dessous » possibles de l'entreprise. A Villacoublay, où notre enquête nous conduisit, nous sûmes que les essais de mise au point avaient été très brefs parce que l'équipage, ayant obtenu du ministre de l'Air une dérogation au principe adopté il y a deux mois, et craignant la saison des pluies en Afrique, était pressé de partir. Dans les essais de T.S.F. effectués en liaison

avec le laboratoire du Service technique, on s'aperçut que, si le poste fonctionnait bien, l'opérateur n'était qu'un débutant, comme il l'a reconnu lui-même, et ainsi qu'il l'a d'ailleurs prouvé dans les messages qu'il a transmis. Une dernière critique portera sur le matériel. Sommes-nous si pauvres en avions qu'il faille choisir, neuf fois sur dix, un appareil militaire biplace, transformé pour la circonstance en triplace incommode ? Dans des régions où les terrains d'atterrissage sont petits, bosselés et souvent détrempés, seuls des avions légers ont des chances de résister. Le voyage de notre compatriote Mauler au Cap, les traversées africaines de nombreux pilotes anglais, hommes et femmes, ont été réalisés sur des appareils de tourisme. Bien entendu ! AL BAUDRY.

Rappelons à nos lecteurs que le « Manuel-Guide » pour l'obtention des brevets d'invention en tous pays leur sera adressé gratuitement sur demande, par M. Boettcher, 23 rue Cambon, Paris.

par de vastes pelouses et par des végétations bifurcantes, mais par de nouveaux immeubles, par de nouvelles banques serrées elles aussi comme celles d'aujourd'hui, les unes contre les autres. Déplacer les gares ? Soit. Mais pour le remplacer par des parcs et non par de nouveaux édifices qui ne feraient que priver Paris de quelques réservoirs d'air — d'un air si souillé peut-être — qu'il lui reste encore. C'est au législateur qu'il appartient de veiller à ce qu'un tel projet se réalise vraiment au bénéfice des Parisiens. C'est au législateur qu'il appartient de méditer alors sur les vers fameux : Souvent l'on quitte un mal... Louis PRESLES.

Nos braves généraux à cinq étoiles, dont beaucoup habitent le quartier des Invalides, ont cours leur promenade quotidienne, auront donc le loisir d'apercevoir, sous le dôme doré, le lieu de leur petite concession perpétuelle, comme jadis les pousins qu'ils commandaient, pendant les longues stations dans la tranchée, contemplant la leur, par le trou du caca-neu. Même tardives, ces méditations sur la mort sont un salutaire exercice spirituel. Robert LITRY.